

CHRONIQUE.

Vers la fin de ce mois, il paraîtra une *Histoire de l'Église de Vienne* (1), par M. F.-Z. Collombet. L'ouvrage forme trois volumes in-8, et prend le sujet à l'établissement du Christianisme dans les Gaules, pour le conduire jusqu'à la suppression du Siège, en 1801. Il n'existait d'autre histoire de l'Église de Vienne, d'histoire un peu complète, que celle de l'abbé Charvet, publiée en 1761, en un volume in-4, qui est devenu rare, comme la plupart des bons ouvrages qui concernent nos diverses provinces. M. Collombet avait donc à écrire tout à neuf l'histoire d'un demi-siècle, à combler d'immenses lacunes dans Charvet, à redresser beaucoup de jugements, et à faire entrer dans ces trois volumes le résultat des recherches que ces derniers temps ont amenées.

L'Église de Vienne et celle de Lyon sont sœurs; elles apparaissent sur la scène du monde avec le même baptême de sang, et entretiennent, dans la suite des siècles, des rapports fréquents. Après avoir traité l'histoire de cette première église, l'auteur écrira celle de Lyon, qui a jeté un éclat bien plus vif encore, et dont les annales peuvent offrir à l'historien de bien plus grandes ressources.

— L'Académie de Lyon a appelé dans son sein M. le Dr Bonnet. Ses travaux et ses écrits lui assignaient déjà une place dans cette honorable assemblée.

— M. Paul Guillemot, notre collaborateur, a été nommé membre correspondant de la société littéraire de notre ville. Cette flatteuse distinction était due à l'auteur de la *Monographie historique du Bugey*, que sa publication dans la *Revue du Lyonnais* nous empêche de qualifier ici comme elle le mérite. M. Paul Guillemot, par ses travaux sur l'histoire provinciale, appartient presque à notre cité, et Lyon devait revendiquer à la ville de Bourg, sa voisine.

— Un ami de M. Servan de Sugny a cru devoir réclamer, dans le journal le *Rhône*, sur une prétendue erreur où nous serions tombé en écrivant que M. Servan de Sugny avait été destitué. Si nous nous sommes servi de cette expression, c'est que lui-même l'avait employée dans sa brochure: *Ma Vie judiciaire*, car il avait considéré sa nomination de juge à Montbrison, après avoir été procureur du roi à Nantua, comme une destitution ou une disgrâce. Nous devons à la vérité cette explication afin de rendre au mot destitué sa véritable signification.

— La *Carte du Rhône*, publiée par M. Louis Perrin (1), obtient un succès qui se consolide de jour en jour, sanctionné qu'il est par d'honorables suffrages. MM. les ingénieurs, chargés des travaux de la ligne du Rhône, ont souscrit pour un grand nombre d'exemplaires de cette carte, qui devient par sa consciencieuse exécution leur *vade mecum*.

(1) Chez Mothon, libraire, rue Mercière. — (2) Rue d'Amboise, 6. — Prix: 10 fr.